



MAIRIE D'OMS
Bulletin d'informations Municipales n°10
Juillet 2009

Le mot du maire,

Comme spécifié dans une invitation adressée récemment ,une réunion concernant la mise en place du PRIF aura lieu **le 8 juillet à 18 heures** dans la salle polyvalente de la Mairie.

Le PPRIF (plan de prévention contre les incendies de forêts) a été décidé sur les communes des basses- aspres par arrêté du Préfet des PO en date du 19 Mars 2007.

Domage qu'à cette date , la seule réaction proposée au règlement ait été la création d'une ASA (association syndicale autorisée) pour permettre le maintien en zone bleue du seul lotissement des vignes de Prop (entrée du village) sans qu'une solution n'ait été proposée pour les autres zones urbanisées.

Il n'a pas, non plus, été pris en compte que l'application stricte de ce règlement étoufferait toute velléité de développement économique de notre commune sur le plan touristique.

Par ailleurs, il est tout autant dommageable que personne n'ait soulevé que la conséquence prévisible d'un classement en zone rouge, d'environ 95 % du territoire de la commune, provoquerait, en l'absence d'activités, une progression du maquis favorisant ainsi....**les feux de forêts.**

Domage car en nous annonçant au mois d'Avril 2009, le nouveau règlement et une mise en application début 2010, l'autorité administrative nous met au pied du mur et nous laisse peu de temps pour présenter nos objections et nos propositions.

J'espère que vous serez nombreux à vous sentir concernés. Je crois que nous devons présenter, aux autorités, des propositions globales portant:

-la création d'un coupe-feu du Col de Llauro au mas Cané passant par le haut de la Calcine.

-le maintien, à l'instar des Vignes de Prop , des zones très urbanisées en zone bleue au prix de travaux de protection et d'assurances de suivi.

-la possibilité de maintenir en zone bleue des enclaves de développement économique (zones agricoles ou touristiques).

Cette réunion est informelle mais me semble particulièrement importante .C'est l'avenir de certains d'entre vous et le futur économique de la commune qui est en jeu. Car non seulement les maisons classées en zone rouge seront dépréciées mais la seule « variable » permettant de faire face aux dépenses imposées à la commune restera , **pour tous**, la hausse des impôts.

Site internet OMS.FR

Le site est en ligne, vous allez y trouver les premiers renseignements utiles sur la vie de notre village. De nombreuses pages sont encore en cours de fabrication mais déjà un grand merci à Ms GERICAULT et BOWEN pour le remarquable travail effectué



MAIRIE D'OMS
Bulletin d'informations Municipales n°10
Juillet 2009

Transport à 1€

La feuille jaune jointe vous indique les horaires et le fonctionnement du transport à la demande mis en place entre Oms et Céret. A noter qu'à Céret le bus vous déposera à proximité des Arènes ,place de la Résistance. Les réservations doivent être effectuées avant la veille de votre déplacement à 16 heures. Pour tout autre renseignement appelez le 04 68 80 80 80

Passeport électronique

Depuis le 15 Juin, les demandes de passeports ne sont reçues que dans les mairies dotées d'une station d'enregistrement soit pour nous CERET (du lundi au vendredi de 8 h à 12 h). Les dossiers de demande de Carte nationale d'Identité continuent à être déposés en mairie d'OMS.

Collecte ordures ménagères

1/ Pas de collecte le mardi 14 Juillet mais collecte le 13 Juillet
Déchetteries Thuir et Trouillas fermées le 14 Juillet mais TROUILLAS ouverte le 16 Juillet toute la journée..

2/Pas de collecte le samedi 15 Août mais collecte le vendredi 14 Août.
Déchetteries Thuir et Trouillas fermées les 15 et 16 Août mais ouvertes le 13 Août toute la journée

Festivités:

14 Juillet Programme:

À compter 11 heures 30 Cérémonie Monuments aux Morts

12 heures Apéritif républicain salle polyvalente

19 heures 30 grillades - sangria

À partir de 20 heures animation musicale

Samedi 8 Août : bal à/c 20 heures

Dimanche 9 Août : 11 heures00 Initiation sardanes

12 heures 00 apéritif

15 heures 00 Concours pétanque - animations



MAIRIE D'OMS
Bulletin d'informations Municipales n°10
Juillet 2009

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

(Communication de l'équipe chargée du fonctionnement)

Voilà un mois que la bibliothèque municipale est ouverte et nous ne pouvons nous empêcher de vous faire part de notre satisfaction, grâce à beaucoup d'entre vous (que nous remercions) pour votre adhésion à ce projet.

Quelques chiffres:

- une bibliothèque de près de mille livres, albums, bd....
- un taux d'inscription de 28,8% de la population (soit 72 inscriptions)
- une participation régulière: 238 prêts en 12 séances d'ouverture soit 20 livres de moyenne par séance
- 220 livres donnés par les habitants (merci à eux)
- presque tous les enfants du village sont inscrits.

Un encouragement pour tous celles et ceux à l'initiative et à la gestion de la BM.

Une réalisation à maintenir et à développer

- en renforçant l'espace « périodiques » par des abonnements plus divers
- en mettant en service le pôle INTERNET.
- en proposant des animations avec la participation du plus grand nombre
- en restant à l'écoute de vos suggestions.

Ouvert en juillet et en Août, aux horaires réguliers retenus les :

- lundis de 16 h à 18 h
- mercredis de 14 h à 16 h
- vendredis de 17 h à 19 h

Pour recevoir toutes nouvelles inscriptions, continuer le service de prêts et discuter.

A toutes et à tous d'agréables vacances et de bonnes lectures.